

ARTiSANAT

N°16

DÉCEMBRE 2021

MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ÉDITION
RHÔNE



PAGE 17

Journées Européennes des Métiers d'Art

p8

ÉLECTIONS

Une nouvelle équipe
à la tête de la CMA

p20

FORMATIONS

Catalogue
formations 2022

p24

ÉVÉNEMENTS

Foire de Lyon
2022



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





NOUVELLE MANDATURE : UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE

Du 1^{er} au 14 octobre dernier se sont déroulées les élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Un scrutin inédit, puisqu'il s'agit de la première élection depuis la régionalisation des CMA. L'élection est désormais régionale, avec 25 élus par département dont les 8 premiers siègent à la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Au niveau régional, nous étions 243 338 électeurs appelés à voter pour élire nos représentants, dont 51 252 pour la CMA Lyon-Rhône. Même si la participation a été décevante (8,15 %), je tiens à remercier les 2 634 artisans du Rhône qui se sont mobilisés en votant. Les vingt-cinq élus de la CMA Lyon-Rhône ont pris leur fonction le 4 novembre dernier, et ce pour un mandat de cinq ans. Je remercie mes collègues artisans qui ont voté pour la continuité et m'ont accordé leur confiance pour gérer leur maison, votre maison, la maison de tous les artisans. Élu et membre du Bureau de la CMA Lyon-Rhône depuis 2010, j'ai à cœur de représenter l'ensemble des artisans et de veiller à ce que notre CMA soit à vos côtés en toute situation.

Nous, artisans, libres d'entreprendre, créons de l'emploi, formons, assurons le lien social et fournissons des services plus que jamais recherchés. La mandature qui s'amorce doit à être la hauteur de l'ambition de la Première entreprise de France. Je souhaite m'inscrire dans la continuité du travail accompli, avec comme fil d'Ariane, la proximité sur les territoires. Avec dix commissions territoriales – cinq pour le Nouveau Rhône et cinq pour la Métropole de Lyon – la CMA veut être au plus proche des artisans et des collectivités locales.

Nous vous présenterons très prochainement notre plan de mandat 2021-2026, que nous sommes en train de bâtir ensemble, avec la volonté de toujours mieux vous servir en répondant à vos attentes.

Chers collègues, votre Chambre, vos organisations patronales et tous leurs partenaires sont à vos côtés, pour vous soutenir et vous accompagner au quotidien. Les élus artisans de la CMA sont des interlocuteurs privilégiés à votre écoute, disponibles et engagés. N'hésitez pas à nous solliciter.

Christophe Bernollin,
Président de la CMA Lyon-Rhône

Directeurs de la publication : Christophe Bernollin, Président de la CMA Lyon-Rhône et Vincent Gaud, Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédacteurs en chef : Audrey Stimamiglio, Frank Lebel
Rédaction : Vanessa Manissier, Christophe Magnette (pages 23), Danielle Chanet, CMA Auvergne-Rhône-Alpes
Conception : *Le Magazine*
Photographies et Illustrations : Aurélien Audy (Edito, page 8 et 9), Jean-Marc Blache (page 9), Saby Maviel (page 9), Guillaume Perret (page 4), Florine Jeannot (page 23), CMA Lyon-Rhône,

CMA Auvergne-Rhône-Alpes, Adobe Stock
Impression : Imprimerie CHAMPAGNAC
Routage : CIFEA-MKG
N° ISSN 1167-3656 (version imprimée)
N° ISSN 2780-8735 (version en ligne)
Numéro 16 - Décembre 2021
Tirage : 43 248 exemplaires
Édité par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes
Siège : 10 rue Paul Montrouchet - 69002 Lyon



SOMMAIRE

4

BRÈVES

Reprise magistrale pour le SIRHA

7

TERRITOIRES

Conférence départementale des Territoires du Rhône

8

ÉLECTIONS

Une nouvelle équipe à la tête de la CMA

11

SOLUTION

ARTISTORY : un nouvel outil vidéo

12

DOSSIER

Nouvelle gouvernance pour la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

16

RÉGION

Le plan du gouvernement pour les indépendants

20

FORMATIONS

Formations diplômantes

23

PAROLE D'ARTISAN

Marie Lachal

24

ÉVÉNEMENTS

Foire de Lyon 2022

26

AGENDA



Mobilité : nouveau partenariat avec Lyon Parc Auto

Depuis plusieurs années, la CMA Lyon-Rhône accompagne les entreprises à la transition écologique et notamment à l'intégration de solutions de mobilités douces dans leurs déplacements. Loin d'être simples et accessibles à tous, ces solutions sont néanmoins des alternatives et méritent d'être expérimentées. C'est l'objet de la convention signée cet automne, avec Lyon Parc Auto qui gère des services et conseils de mobilité afin d'adapter et d'expérimenter de nouvelles offres de stationnement, des solutions d'autopartage, vélo cargo et logistique urbaine.



Signature de partenariat avec Alain Audouard, président honoraire CMA Lyon-Rhône et Fabien Bagnon, président de Lyon Parc Auto.

MADAME : UNE BELLE RÉUSSITE !

Après plus de trois ans, le programme MADAME touche à sa fin. Cette expérience pilote a permis d'explorer le sujet de la mixité professionnelle dans l'Artisanat et de promouvoir ses métiers à large échelle. Grâce à ce projet, aujourd'hui la CMA Lyon-Rhône propose une nouvelle offre de service à destination des écoles maternelles et primaires, des centres de loisirs et des établissements d'enseignement secondaire. L'objectif ? Promouvoir la mixité professionnelle dans les métiers de l'Artisanat. Les conseillers CMA sensibilisent également les équipes enseignantes, et les professionnels étant amenés à encadrer des jeunes, à proposer une orientation non-genrée. Une belle réussite, destinée à se diffuser au-



delà du Rhône, grâce à la formation aux outils MADAME des agents CMA du réseau national.

* Motiver, Accélérer, Développer l'Accès des femmes aux Métiers de l'agro-artisanat pour une Égalité professionnelle sur le territoire rural

► Pour en savoir plus sur le projet MADAME : cmacooperation.com

UNE REPRISE MAGISTRALE POUR LE SIRHA



Après deux reports, le SIRHA s'est enfin tenu fin septembre à Eurexpo. Une édition exceptionnelle dans un contexte de relance, conclue dignement par

la visite du Président de la République – une grande première dans l'histoire du salon – accompagné notamment d'Alain Griset, Ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises. Près de 150 000 visiteurs ont poussé les portes du salon pour découvrir les innovations, produits, services des 2 116 exposants. Le collectif Artisanat, porté par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes / SOCAMA et MAAF Assurances, s'est aussi fait remarquer pour son dynamisme, son innovation, et savoir-faire grâce aux neuf entreprises qui l'animaient : 21 Degrés Sud, 3 Desserts Graphiques, L'Arbre Persan, Brasserie Terre de Bières, Desmaris Quenelle Lyonnaise, Licoswiss Sembeil, Locau SAS, Olio di Serra ODS, SNT Thermoformage. Merci à tous et rendez-vous fin janvier 2023 pour la prochaine édition !

TRAPP : des mobilités croisées pour encourager les échanges entre apprentis européens

La première mobilité croisée du programme TRAPP* touche à sa fin ! Une apprentie française a échangé sa place en entreprise avec succès pendant deux mois avec un pair allemand. Ce fut l'occasion d'apprendre à s'adapter, à devenir plus autonome et d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Eva Claisse, apprentie en Terminale Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles à la SEPR qui a participé à cette mobilité est très enthousiaste : « L'Allemagne est un pays que je ne connaissais pas et que je voulais découvrir car le secteur automobile y est très développé ! »

*TRaining for APPrentices

► Pour en savoir plus sur le projet TRAPP : cmacooperation.com



Eva Claisse, apprentie en maintenance automobile à Lyon et son collègue apprenti allemand.



Les élus de la CMA de Cologne accueillis à Lyon



La délégation des élus de Cologne et le président honoraire Alain Audouard ont été reçus par Christian Janier, MOF fromager, à Lyon 2^e.

Le rapprochement des Chambres de Métiers de Cologne et de Lyon-Rhône est resté pendant très longtemps un cas unique : il restera dans l'histoire comme le premier ! Depuis 1956, les CMA Lyon-Rhône et de Cologne sont jumelées. Un rapprochement symbolisé, cette année-là, par

un premier échange entre apprentis français et allemands. Depuis, il se renouvelle tous les ans, grâce à l'aide financière de l'office franco-allemand pour la Jeunesse. En outre, des rencontres biennales ont lieu entre les élus des deux Chambres, en alternance à Cologne et Lyon, afin d'échanger sur leurs pratiques et leurs économies. Cette année, ce sont les élus allemands qui étaient reçus par leurs pairs français à Lyon, avec un programme alliant séances de travail, découvertes culturelles et visites d'entreprises.

CONNECT' TON COMMERCE



Une centaine d'artisans-commerçants étaient réunis pour l'événement Connect' ton Commerce, organisé par l'ENE et la Métropole de Lyon en partenariat avec la CMA et la CCI. L'objectif ? Échanger sur l'intégration des outils numériques dans leur entreprise.

AU PROGRAMME :

- une table ronde sur l'impact des confinements sur les usages du numérique en entreprise et

les nouvelles pratiques qui ont émergé ;

- des ateliers avec des témoignages d'entreprises comme Ninkasi, Nathalie Chaize et Maison Jodh qui ont pu partager leur expérience et répondre aux questions des participants.

Si vous aussi vous souhaitez bénéficier de ce programme d'accompagnement, rendez-vous sur cma-lyonrhone.fr (lire page 22)

Choisir le bâtiment ? L'éco-rénovation ?



Dans le cadre de la quinzaine de la transition écologique, la CMA Lyon-Rhône, en partenariat la MMIE et la Métropole de Lyon, a fait découvrir les métiers de l'éco-rénovation à la SPL Confluence à des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. Au programme : découverte des métiers, des formations, des opportunités d'emploi sur les métiers de l'éco-rénovation, des informations sur les dispositifs existants, les démarches à suivre et des entretiens chrono avec des conseillères de la CMA. Deux entreprises artisanales, Dilibat (Lyon 3^e) et Granjon Frères (Sainte-Foy-l'Argentière), engagées et exemplaires en matière d'éco-rénovation, ont également partagé leurs expériences avec le public. La visite du chantier du Bâtiment Porche de l'ancien marché de gros, qui est en cours de rénovation, a permis d'illustrer l'éco-rénovation de manière concrète. Vous souhaitez témoigner lors de notre prochaine réunion d'information en faveur de la découverte des métiers de l'artisanat, contactez la CMA.

► **Contact : Géraldine Jacquin**
04 72 43 43 37 | geraldine.jacquin@cma-auvergnerrhonealpes.fr

MON PETIT ENTREPÔT : UNE SOLUTION IMMOBILIÈRE ADAPTÉE

Vous avez de plus en plus besoin de solutions flexibles et simples en termes d'immobilier d'entreprise ? Mon Petit Entrepôt, en partenariat avec la CMA Lyon-Rhône, vous propose des locaux d'activités, ateliers, entrepôts, bureaux en location sur Lyon et ses environs proches (Vénissieux, Saint-Priest, Décines) avec près de

quarante services inclus dans votre contrat. Mon Petit Entrepôt pourrait se synthétiser par un juste équilibre entre entrepôts et locaux d'activités privatifs tout en bénéficiant d'une partie collective (espaces communs, réseaux, moments entre entrepreneurs, vie sociale, etc.). Découvrez les locaux disponibles sur : mon-petit-entrepot.com





LIMAS

L'AGENCE DU BEAUJOLAIS DE LA CMA EMMÉNAGE À LIMAS

Depuis le 20 octobre, l'agence du Beaujolais de la CMA a déménagé de ses locaux de Villefranche, pour emménager, non loin, à Limas, au 23 chemin du Martelet. Dans un bâtiment tout neuf, la CMA est désormais installée dans la « Maison des Entreprises » avec les partenaires de l'entrepreneuriat : CCI du Beaujolais,

Réseau Entreprendre, Initiatives Beaujolais, et ADIE. Les conseillers de la CMA vous accueillent du lundi au vendredi, sans rendez-vous de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 16h30. L'entrée au public se fait par le parking, derrière le bâtiment, rue Henri Depagneux. En intégrant cette nouvelle « Maison », la CMA Lyon-



Rhône souhaite confirmer et renforcer sa proximité auprès des entreprises artisanales du territoire.

▷ **Contact : 23 chemin du Martelet 69400 Limas | Tél. 04 72 43 43 00**
beaujolais@cma-auvergnherhonealpes.fr

MONTS DU LYONNAIS

SUCCÈS DU FORUM EMPLOI ET CRÉATION

À l'automne, s'est tenue à Saint-Denis-sur Coise, la 8^e édition du Forum de l'emploi et de la création-reprise d'entreprise, organisée par la Communauté de Communes et le Club d'Entreprises des Monts du Lyonnais, en partenariat avec la CMA. Pour l'occasion, 38 entreprises et 24 partenaires s'étaient mobilisés pour présenter leurs offres et répondre aux attentes des visiteurs. Près de 200 personnes sont venues s'informer et échanger sur les opportunités d'emplois proposées par les entreprises locales ou sur les étapes préalables à une création/reprise d'entreprise. Une quarantaine de participants ont assisté à l'atelier consacré à la création d'entreprise coanimé par la CMA à Givors. Parmi eux, de futurs entrepreneurs qui offriront prochainement leurs services au territoire



LYON

LES MÉTIERS D'ART À L'HONNEUR À LYON 6^E



Les élus de la CMA et de la Mairie de Lyon 6^e ont visité cet automne trois entreprises locales. La visite a débuté chez Luc Vaganay, Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 1985 dans la restauration de meubles anciens. Puis, la délégation a rencontré l'équipe de Paélis, dont la dirigeante Manon Bouvier est Meilleur Ouvrier de France. Cette entreprise de marqueterie de paille a conçu les lunch

Box pour la team France du Bocuse d'Or. Enfin, rendez-vous chez Atelier Faucher et Atelier Muguette. Mélanie Faucher, vitrailliste, et Alix Hedou, céramiste, partagent un même local empreint de créativité. Des visites montrant, une fois de plus, la richesse des métiers d'art sur le territoire.

EST LYONNAIS

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA CCEL

La CMA Lyon-Rhône a signé une convention de partenariat de trois ans avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), qui regroupe huit communes et accueille 1 348 entreprises artisanales. L'objectif ? Favoriser la création, l'accueil et le développement des entreprises sur la CCEL. Ce partenariat se traduira par la mise en place deux outils :

- Un Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE), qui permettra à la collectivité de piloter au mieux le développement de sa capacité d'accueil en zone d'activité.
- Un Schéma de Développement Commercial (SDC), qui permettra d'assurer l'équilibre entre les différentes formes de commerce sur le territoire, le maintien et le développement de l'attractivité.

Vous êtes basés sur la CCEL et avez un projet ou un besoin en matière d'implantation sur le territoire ?

Faites-le-nous savoir sur : cma-lyonrhone.fr

▷ **Contact : Pierre-Alexandre Le Guern**
pierre-alexandre.leguern@cma-auvergnherhonealpes.fr



De gauche à droite : Philippe Valentin, président de la CCEL, Daniel Valéro 1^{er} vice-président de la CCEL, Alain Audouard, président honoraire de la CMA Lyon-Rhône, et Paul Vidal président de la CCEL.



LES ÉLUS À LA CONQUÊTE DES TERRITOIRES

Pour la dernière Conférence Départementale des Territoires du Rhône de la mandature 2016-2021, élus et conseillers CMA se sont réunis le 20 septembre, au siège de la CMA, à l'Espace Confluence.

À cette occasion, les onze binômes élus et techniciens CMA Lyon-Rhône ont présenté leurs avancées de ces derniers mois sur les territoires. Côté Nouveau Rhône, on notera notamment, la rencontre avec le Président du Département et la

signature de nouvelles conventions de partenariats avec les Communautés de communes de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, des Monts du Lyonnais et de l'Est Lyonnais (lire p. 6). À suivre, des projets de conventions sur Saône Beaujolais, Beaujolais Pierres Dorées, Pays de l'Arbresle et Ouest Rhodanien. Pour le territoire de la Métropole, on soulignera le déploiement des actions à la suite de la signature de la convention de partenariat avec la Métropole de Lyon. Autre avancée, la participation de la CMA aux phases de concertation sur la ZFE et les nouvelles lignes de TRAM T6/T9 et T10. Des visites d'entreprises

avec les élus ont également été réalisées sur Craponne, Lyon 6^e et Lyon 9^e à l'occasion de la signature d'une nouvelle convention avec la Ville de Lyon. À suivre, de nouvelles collaborations issues des rencontres avec les maires et élus de Dardilly, Limonest, et Vénissieux.



Alain Audouard, président honoraire de la CMA Lyon-Rhône et Mylène Franceschi, déléguée régionale du groupe La Poste ont signé une convention de partenariat.

Retraite : comment m'y retrouver ?

Faites le point avec un expert pour vous accompagner dans vos projets de vie :

- 5 minutes pour prendre rendez-vous
- 1 heure pour un bilan personnalisé
- 1 vie à être couvert

- À quel âge pourrez-vous prendre votre retraite ?
- Quels seraient les droits de votre conjoint survivant ?
- Quel sera le revenu annuel que vous percevrez à la retraite ?
- Quels seraient les impacts financiers sur vos revenus personnels et sur votre entreprise en cas d'interruption d'activité ?

En partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat, ce bilan vous est offert, confidentiel et sans engagement.

Ne tardez plus, réservez votre bilan dès maintenant en envoyant un mail à l'adresse suivante :
drlyon@ag2rlamondiale.fr

© 2019 2017 2015 - 2014 - La Mondiale - Société d'assurance mutuelle au capital de 100 millions d'euros - Siège social : 100 rue de la République - 69001 Lyon - France - Numéro d'AG2R LA MONDIALE - 32, avenue Emile Zola 69370 Mions - en France - Téléphone : 77 626 635 (CSJ) de la Métropole



AG2R LA MONDIALE
Prendre la main
sur demain



UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Entre les 1^{er} et 14 octobre, les élections au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes ont permis d'élire les chefs d'entreprise qui représenteront pour les 5 prochaines années les artisans de chaque département. Découvrez dans ces pages les élus de votre CMA et ceux de la gouvernance régionale en page 12.



QUESTIONS À...

Christophe Bernollin

Élu Président de la CMA Lyon-Rhône

Quel est votre métier et depuis quand êtes-vous chef d'entreprise ?

J'exerce le métier de plâtrier-peintre. Je suis à la tête d'une entreprise familiale créée en 1924 par mon arrière-grand-père et installée à Saint-Georges-de-Reneins. En 1996, j'en ai pris la cogérance avec mon père puis j'ai repris la totalité des parts en 2010. L'entreprise compte aujourd'hui huit salariés, dont deux apprentis. Nous avons toujours eu des apprentis pour une durée habituelle de quatre ans puisqu'ils passent deux diplômes, le CAP et le brevet professionnel. La formation est une évidence pour moi, c'est à mes yeux la meilleure façon de recruter mes futurs salariés.

Quand et pourquoi avez-vous décidé de vous investir au sein de votre CMA ?

J'ai souhaité être un acteur de l'artisanat plus qu'un spectateur et rendre à l'artisanat ce qu'il m'a apporté. J'ai donc été élu pour la première fois à la CMA du Rhône en 2010. À l'occasion de ce premier mandat, j'ai découvert tout ce que la CMA pouvait apporter aux artisans et à quel point elle les accompagne vraiment tout au long de la vie de leur entreprise. En 2016, j'ai été à nouveau élu et j'ai occupé la place de vice-président qui m'a permis d'approfondir mes connaissances et de m'investir davantage encore.

Quels sont vos souhaits pour les artisans de votre département ?

J'ambitionne de simplifier la vie des artisans qui ont à gérer à la fois la production, le recrutement, le commercial, les achats, l'administratif, en leur apportant des outils et des solutions adéquates. Je souhaite également mettre en avant l'apprentissage, à la fois pour favoriser la transmission des savoirs et pour simplifier le recrutement de personnes formées aux méthodes et à la clientèle de l'entreprise. Je veux également promouvoir l'artisanat dans tout le département. Nous représentons une force économique remarquable sur tout le territoire et il faut le faire savoir. Enfin, je souhaite valoriser la CMA pour qu'elle soit vraiment perçue comme un partenaire de nos entreprises !



À LA TÊTE DE LA CMA



Christophe Bernollin
Président
Plâtrier - Peintre
Saint-Georges-de-Reneins



Didier Latapie
Vice-Président
Chauffeur VTC
Caluire-et-Cuire



Pascale Jouvanceau
Coiffeuse
Lyon



Yves Roubi
Plombier - Chauffagiste
Lyon



Christophe Barril
Boucher
Mornant



Carole Peyrefitte
Esthéticienne
Lyon



André Janin
Chauffagiste
Lyon



Isabelle Berliet
Couturière
Belleville-en-Beaujolais



Christophe Girardet
Boulangier - Pâtissier
Craponne



Grégory Laurent
Orfèvrerie
Villeurbanne



Montsé Succu
Esthéticienne
Mezieu



Carlos Jorge
Automaticien
Saint-Symphorien-sur-Coise



Orianne Poly
Coutelière
Lyon



Jean-Luc Marion
Staffeur
Vaulx-en-Velin



Thierry Liou
Fabricant et réparateur
de machines-outils
Lyon



Cécile Michel
Esthéticienne
Brignais



Julien Pitrat
Vitrailiste
Lyon



Fabrice Thorat
Paysagiste
Rontalon



Romaric Boilley
Pâtissier
Lyon



Cédric Varagnat
Électricien
Odenas



Sylvie Gabillet
Coiffeuse
Vernaison



François Simon-Fustier
Horloger
Caluire-et-Cuire



Fanélie Crouzet
Boulangère
Saint-Romain-de-Popey



Jean-François Favrot
Tapissier - Décorateur
Écully



Odile Beregi
Pâtissière
Lyon



UN PLAN D'ACTION POUR SORTIR DE LA CRISE

Publié le 1^{er} juin dernier, le plan d'action pour accompagner les entreprises dans la sortie de crise s'articule autour de trois grands axes : détecter, orienter et accompagner les entreprises en difficulté.

Elaboré pour accompagner les entreprises en situation de fragilité dans la sortie de crise, ce dispositif gouvernemental doit permettre de détecter de manière anticipée les fragilités financières des entreprises, proposer à chacune une solution adaptée à sa situation et les orienter vers le meilleur interlocuteur. Détails des engagements de l'État :



NOMINATION D'UN CONSEILLER DÉPARTEMENTAL À LA SORTIE DE CRISE DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

Son rôle est d'accueillir et de conseiller les entreprises en situation de fragilité financière dans le strict respect de la confidentialité.

UN NUMÉRO VERT D'APPEL UNIQUE, LE 0806 000 245

Proposé par l'État et l'Urssaf, il permet aux chefs d'entreprise d'être orientés vers les aides d'urgence et d'obtenir des informations sur les procédures permettant de remédier à leurs difficultés.

UNE PALETTE D'AIDES FINANCIÈRES

Plusieurs soutiens sont mis à la disposition des dirigeants : prolongation de la disponibilité des prêts garantis par l'État (PGE) et des instruments de soutien à l'export ; soutien public subsidiaire à la liquidité et aux fonds propres des PME et TPE ; fonds de transition pour les entreprises de taille significative et un plan d'apurement des dettes sociales et fiscales.

UNE INTERVENTION JUDICIAIRE PLUS PRÉCOCE ET PRIVILÉGIANT LES PROCÉDURES PRÉVENTIVES

Sont prévus désormais une information plus précoce du tribunal, un mandat ad hoc de sortie de crise pour faciliter la renégociation des dettes des petites entreprises et une procédure de conciliation plus attractive.

LA CRÉATION D'UNE PROCÉDURE COLLECTIVE SIMPLIFIÉE POUR LES PETITES ENTREPRISES

Les petites entreprises en cessation de paiement, mais dont le fonctionnement était normal avant la crise se voient proposer deux ans de procédure collective simplifiée afin de rebondir grâce à une restructuration de leur dette.

LE FONDS DE TRANSITION

Doté de 3 milliards d'euros, ce fonds de transition vise à soutenir les entreprises de taille significative, notamment les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises, dont l'activité a été

affectée par la crise sanitaire et qui rencontrent des besoins de financement ou de renforcement de leur bilan.

VOTRE CMA SE MOBILISE

Dans le cadre de la détection précoce des fragilités financières des entreprises, l'État renforce sa capacité de détection des « signaux faibles ». Il s'appuie pour cela sur des comités départementaux à la sortie de crise présidés par les préfets de département et composés des services fiscaux, des établissements bancaires, des tribunaux de commerce, de la Banque de France ainsi que du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Tous ces acteurs se sont engagés à renforcer le conseil et la prévention auprès des entreprises en difficulté. Votre CMA est votre interlocuteur privilégié et peut vous accompagner pour sortir de la crise en s'appuyant sur les dispositifs du plan d'action de l'État.

▷ [Service Développement des entreprises](mailto:contact.lyonrhone@cma-auvergnhonealpes.fr)
04 72 43 43 00
[contact.lyonrhone@](mailto:contact.lyonrhone@cma-auvergnhonealpes.fr)
cma-auvergnhonealpes.fr



ARTISTORY : UN NOUVEL OUTIL VIDÉO



Maxime Berger, conseiller CMA et Sarah Mirad, cheffe d'entreprise créant une vidéo avec Artistry.

Aujourd'hui plus de 80 % du trafic sur le web se fait par la vidéo. Un post comprenant une vidéo génère en moyenne 30 % d'interaction en plus et 3 fois plus de partages. 42 % des Français ont déjà fait un achat après avoir vu une vidéo. La vidéo est devenue un outil de communication incontournable pour améliorer sa visibilité et vendre plus. La CMA Lyon-Rhône s'est dotée d'un nouvel outil : ARTISTORY.

Un véritable studio vidéo pour créer facilement et rapidement sa présentation, son pitch, son lancement de produit, rechercher un financeur, envoyer ses vœux,

promouvoir un événement... La CMA met à disposition cet outil et vous accompagne dans la création de votre vidéo. Pour les abonnés au PASS CMA LIBERTÉ une remise de 50 % sur le tarif est accordée. Pour 250 € HT et en une demi-journée, vous réalisez votre vidéo tout en bénéficiant d'un accompagnement à la rédaction et à la prise de parole.

▷ **Contact : Maxime Berger**
04 72 43 43 00 | maxime.berger@cma-auvergnerrhonealpes.fr

ARTISTORY

Ils l'ont déjà approuvé !
Et vous ?

« J'ai eu la chance de créer ma vidéo d'entreprise avec Artistry. Bien guidée par Maxime, en un après-midi, nous avons finalisé la vidéo qui me permettra de communiquer d'une nouvelle manière sur mon entreprise et mes produits. »

Marie-Hélène Baillon, dirigeante de Savonnerie de l'Ozon

▷ **Découvrez les vidéos réalisées par Artistry des abonnés au PASS CMA LIBERTÉ sur la chaîne YouTube de la CMA**

PASS CMA LIBERTÉ

Abonnement mensuel de **19€^{HT*}**,90/mois pour profiter d'un **MAXIMUM DE SERVICES**

CMA
Chambre
des
Métiers
et de l'
Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE

Simplifiez-vous la vie avec une offre adaptée à vos besoins !

LIBÉREZ-VOUS DES FORMALITÉS PAYANTES
BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS EN TOUTE SITUATION
PROFITEZ DE NOS FORMATIONS POUR ÊTRE AU TOP

* voir conditions sur cma.liberte.fr

NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA CMA AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Au terme des élections qui se sont déroulées du 1^{er} au 14 octobre 2021, les artisans ont désigné leurs représentants pour les cinq prochaines années. Un scrutin inédit, puisqu'il s'agissait de la première élection depuis la régionalisation des CMA. L'élection est désormais régionale, avec 25 élus par département dont les 8 premiers siègent à la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble des 300 élus (25 élus sur les 12 départements) a officiellement été installé lors de l'Assemblée Générale Constitutive de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes le 4 novembre dernier. Lors de cette Assemblée Générale, ont été élus les membres du Bureau et Vincent Gaud en tant que Président. Il nous dit qui il est et quelle est sa vision de l'artisanat de demain.



Pourriez-vous évoquer pour nous votre itinéraire professionnel ?

J'ai 46 ans et je suis titulaire d'un BTS bâtiment option génie climatique obtenu en 1996 au lycée La Martinière, à Lyon. À la fin de mes études, j'ai été embauché dans une grande entreprise du BTP mais je ne me suis pas senti très à l'aise dans un établissement de cette taille. J'ai donc décidé de créer mon entreprise de salle de bains clés en main, Espace bain, en 1999. Mon père était à la tête d'une entreprise de plomberie chauffage et lorsque, en 2004, s'est posée la question de son départ en retraite, j'ai racheté son fonds de commerce. J'ai alors fusionné les deux structures. Quelques années plus tard, en 2011, j'ai eu l'opportunité de racheter une autre entreprise de chauffage à Vonnas, à côté de Charvin dans l'Ain. J'avais à l'époque 20 salariés. Mais j'ai souhaité m'éloigner des gros chantiers et j'ai orienté ma stratégie de développement vers des chantiers de plus petite taille. Aujourd'hui, je suis à la tête de deux entités, l'une à Polliat et l'autre à Vonnas, et chacune compte six salariés.

Quel genre de chef d'entreprise êtes-vous ?

Je suis un passionné. Je ne fais rien sans passion. Je m'approprie souvent la maxime de Georges Blanc, grand chef étoilé installé à Vonnas, « sans passion point d'élévation ». Je fais tout par envie et je suis constamment en mode « projet ». J'aime construire des projets avec des équipes. Je suis aussi un éternel insatisfait, ce qui en tant que chef d'entreprise m'amène à toujours aller plus loin, à penser que ce n'est jamais assez bien pour le client. Cela induit une grande exigence avec mes salariés mais je suis aussi très reconnaissant. Cet état d'esprit m'a également guidé dans mon parcours au sein de la CMA et d'autres institutions.

Quels sont justement vos engagements au sein de la CMA et d'autres organismes ?

J'ai été élu pour la première fois à la CMA de l'Ain en 2005. De 2010 à 2016, j'ai été premier Vice-Président auprès de Pierre Cormorèche. J'ai beaucoup appris lors de ce mandat et je suis devenu Président en 2016. Ce cheminement m'a amené à la présidence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes en 2021. Quant à mon parcours syndical, suivant les traces de mon père, j'ai adhéré à la CAPEB. Mais, au fil du temps, je me suis davantage retrouvé dans les valeurs de la Fédération Française du Bâtiment que j'ai rejointe en 2010. Il y a trois ans, j'ai été choisi par Henry Brin, président du Conseil de l'artisanat de la Fédération Française du Bâtiment, pour intégrer le Bureau de ce conseil. Je suis également administrateur de la Fédération Française du Bâtiment dans l'Ain depuis 2020. En fait, je prends beaucoup de plaisir à gérer mes entreprises mais j'ai besoin de m'ouvrir à d'autres horizons, de rencontrer d'autres personnes et de créer des projets dans l'intérêt général. C'est mon ADN ! La force du syndicalisme patronal ou de la CMA est de permettre ces rencontres et ces enrichissements mutuels. Ces engagements répondent ainsi à ma volonté de donner un sens à ma vie et à ma carrière.

Que va changer votre nouvelle présidence ?

Mon élection à la présidence de la CMA de Région est le résultat du vote des artisans. Je me sens donc investi d'une mission dans l'intérêt général et pour défendre la représentation de nos métiers. Mais je n'envisage pas de délaissier mon rôle de chef d'entreprise pour autant. Je tiens à rester au contact de la réalité de l'entreprise. C'est ce qui me permet de défendre ce que je connais et d'être libre en pensée et en parole.

Par ailleurs, j'entends être très présent sur le terrain, auprès des CMA en département.

D'ailleurs, je ne ferai aucune différence entre elles. Elles auront toutes mon attention quelle que soit leur taille et le nombre d'entreprises qu'elles représentent.

Quelle est votre vision de l'artisanat de demain et vos projets pour les années à venir ?

L'artisanat va selon moi beaucoup changer. Le nombre d'autoentrepreneurs annonce déjà un réel changement de paradigme. Je pense que l'entreprise traditionnelle familiale pourrait diminuer au profit d'un artisanat plus flexible, mobile et adapté à l'actualité et constitué de davantage de petites entreprises. La majorité des artisans travaille déjà seul. Cette vision doit nous amener à réfléchir au futur de l'artisanat et à nos missions et priorités, dans la continuité du projet de transformation « CMA Change 2021 » et du travail remarquable qui a déjà été fait. Même si les bases sont posées en Auvergne-Rhône-Alpes, il faut désormais passer à la vitesse supérieure et mettre en œuvre des actions concrètes.

1- L'initiative locale sera privilégiée

En tant que Président régional, je réaffirme le droit à l'initiative locale dans le respect de la cohérence et de la cohésion régionales. Autrement dit, c'est bien à la CMA de répondre aux besoins des entreprises sur le terrain et au regard de la spécificité des territoires. Je vais donc m'appuyer sur les commissions territoriales et les conseils territoriaux pour identifier les besoins et faciliter le travail dans les départements.



>>

2- Accélérer la formation initiale

Les artisans ont besoin de recruter des compétences pour développer leurs entreprises. Nous devons donc accélérer et investir dans le secteur de la formation initiale. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes a la chance de disposer de l'EFMA, son centre de formation d'apprentis situé dans le département de l'Isère, mais nous devons aller plus loin en ayant davantage d'établissements pour former nos salariés et artisans de demain. Une réelle politique de formation doit être construite, suivie d'actions et d'investissements adaptés.

3- Déployer des moyens humains

Pour réussir la régionalisation de proximité, les CMA doivent plus que

jamais travailler sur les territoires. Ce travail de proximité passera par le déploiement de nos conseillers pour faire connaître notre offre de services auprès des artisans, au sein de leurs entreprises. Dans chaque territoire, un technicien sera aux côtés des élus pour répondre aux besoins des entreprises locales.

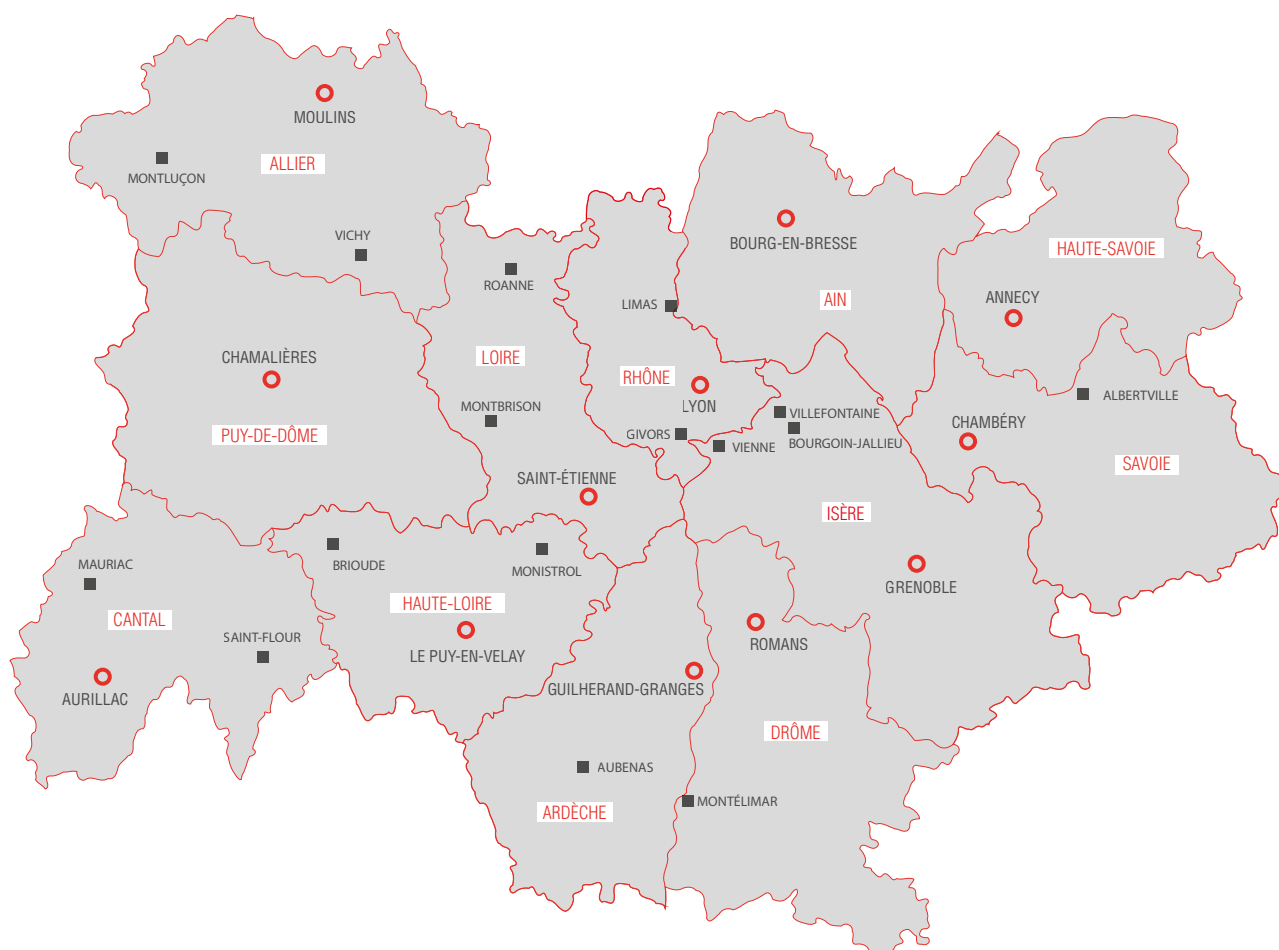
4- Réussir les transitions numérique et environnementale

Pour évoluer et perdurer, les entreprises artisanales doivent impérativement s'inscrire dans les grandes mutations de notre économie que sont le numérique et l'environnement. Nos entreprises accusent encore un retard certain au regard des autres secteurs d'activité. Les artisans doivent

s'informer sur ces sujets pour disposer des mêmes moyens, des mêmes compétences, des mêmes droits que les entreprises plus structurées pour accéder au numérique et se mettre en conformité avec les nouvelles réglementations environnementales. Il en va de leur pérennité !

Sur la base de ces grandes lignes, la priorité est désormais d'élaborer avec les 96 élus régionaux notre projet de mandature pour les cinq ans à venir. Au cours du premier trimestre 2022, nous allons travailler tous ensemble à la formalisation de ce projet.

LES SITES DE LA CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LES MEMBRES DU BUREAU DE LA CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Vincent Gaud
Président



Serge Vidal
1^{er} Vice-Président
Président
CMA Haute-Loire



Thierry Perbet
2^e Vice-Président
Président
CMA Cantal



François Cerdeno
3^e Vice-Président
Élu
CMA Puy-de-Dôme



Dominique Diat
4^e Vice-Présidente
Présidente
CMA Allier



Didier Latapie
Trésorier
Vice-Président
CMA Lyon-Rhône



André Mollard
Trésorier adjoint
Élu
CMA Savoie



Frédéric Régnier
Secrétaire
Président
CMA Drôme



Patrice Benoît
Secrétaire adjoint
Élu
CMA Drôme



Christophe Bernollin
Secrétaire adjoint
Président
CMA Lyon-Rhône



Jean-François Bourgeot
Secrétaire adjoint
Vice-Président CMA Allier



Pascal Calamand
Secrétaire adjoint
Président
CMA Loire



Jean-Pierre Chambat
Secrétaire adjoint
VP CMA Haute-Savoie



Valérie Delas
Secrétaire adjointe
Vice-Présidente
CMA Isère



Jean-Christophe Duvernay
Secrétaire adjoint
Élu CMA Ardèche



Pierre Girod
Secrétaire adjoint
Président
CMA Ain



Dominique Gouze
Secrétaire adjoint
Vice-Président
CMA Cantal



Isabelle Guillaud
Secrétaire adjointe
Présidente
CMA Savoie



Jean-Luc Helbert
Secrétaire adjoint
Président
CMA Puy-de-Dôme



Fabienne Munoz
Secrétaire adjointe
Présidente
CMA Ardèche



Élisabeth Ouillon
Secrétaire adjointe
Vice-Présidente
CMA Haute-Loire



Patrick Protière
Secrétaire adjoint
Vice-Président
CMA Loire



Christian Rostaing
Secrétaire adjoint
Président
CMA Isère



Olivier Tavernier
Secrétaire adjoint
Président CMA
Haute-Savoie



LE PLAN DU GOUVERNEMENT POUR LES INDÉPENDANTS



Le 16 septembre dernier, le Président de la République présentait son plan en faveur des indépendants. Des mesures qui, selon le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, répondent aux problématiques des artisans. Tour d'horizon.

La plupart des propositions du réseau des CMA transmises lors des consultations organisées par les ministres Bruno Le Maire et Alain Griset ont été retenues. Elles concernent la transmission d'entreprise, la protection du patrimoine, la protection sociale ainsi que la formation continue et s'articulent autour de 5 axes et 20 mesures phares parmi lesquelles :

AXE 1

Créer un statut unique protecteur pour l'entrepreneur et faciliter le passage d'une entreprise individuelle en société.

À noter parmi les mesures : le statut unique permet que l'ensemble du patrimoine personnel de l'entrepreneur individuel devienne insaisissable par des créanciers professionnels.

AXE 2

Améliorer et simplifier la protection sociale des indépendants.

Ce dispositif ouvre notamment droit à la prise en charge des frais de santé et à l'indemnisation de l'incapacité permanente. Il permet également

aux concubins des dirigeants d'entreprise d'opter pour le statut de conjoint collaborateur. Par ailleurs, les indépendants peuvent moduler en temps réel leurs cotisations et contributions sociales.

AXE 3

Améliorer et faciliter la reconversion et la formation des indépendants.

L'accès à l'allocation des travailleurs indépendants est élargi à ceux ayant cessé leur activité si celle-ci n'était pas viable économiquement. De même, les conditions de revenus pour bénéficier de cette allocation ont été revues à la baisse. En matière de formation, le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants de TPE est doublé.

AXE 4

Favoriser la transmission des entreprises et des savoir-faire.

Afin de dynamiser la reprise des fonds de commerce, la mesure autorise temporairement la déduction fiscale des amortissements pour les fonds acquis entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2023. Le délai de demande d'exonération

des plus-values professionnelles de cession d'entreprise réalisées lors d'un départ à la retraite est temporairement assoupli. De même, les plafonds d'exonération partielle ou totale des plus-values lors de la cession d'une entreprise individuelle sont augmentés.

AXE 5

Simplifier l'environnement juridique des indépendants et leur accès à l'information.

Afin de simplifier le début d'activité des indépendants, ceux-ci pourront désormais déclarer leur chiffre d'affaires dès le début de leur activité et bénéficier ainsi des attestations leur permettant d'accéder à l'ensemble de leurs droits. De plus, les dettes de cotisations sociales des gérants majoritaires de SARL pourraient être effacées dans le cadre d'une procédure de surendettement des particuliers. Enfin, les entrepreneurs auront à leur disposition un site internet unique de référence afin de simplifier l'accès à l'information.

Ces mesures s'ajoutent à celles prises par le gouvernement depuis 2017. Elles devraient accompagner la sortie de crise et pourraient contribuer à la relance durable de l'économie de proximité et à l'avenir des entreprises artisanales.

▷ **Plus d'infos : contactez votre conseiller à la CMA**



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes coordonne les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) depuis de nombreuses années, et inscrit cet événement comme l'un des temps forts les plus importants de l'année pour faire découvrir les savoir-faire au grand public, créer des opportunités d'affaires pour les professionnels et faire naître des vocations. En 15 éditions, ces journées sont devenues l'événement national et international le plus important des métiers d'art et du patrimoine vivant, et permettent de développer l'intérêt du « Fabriqué en France ». Chaque année, ce sont plus de 1 000 professionnels des métiers d'art qui participent activement aux JEMA en Auvergne-Rhône-Alpes.

Après deux années difficiles en raison du contexte sanitaire, les JEMA reviennent en force du 28 mars au 3 avril 2022. Cette seizième édition autour du thème « Nos mains à l'unisson » est l'occasion de mettre en valeur l'humain au centre des métiers d'art et du patrimoine vivant, le faire ensemble et l'euroanéité des gestes des métiers d'art. Plus que jamais cette année, dans les ateliers, les mains se lieront et se serreront au gré des collaborations, des initiations et des retrouvailles. Ce sont ces mains qui savent, qui transforment et transmettent. Elles sont l'outil premier de l'artisan d'art, son métronome et son instrument. Elles rythment la cadence de fabrication, passant du croquis à la réalisation, magnifiant les matières, pour offrir une création harmonieuse, savant mélange de tradition et d'innovation.

Les JEMA 2022 sont placées sous le signe du renouvellement, avec la possibilité de proposer des rendez-vous à la fois en présentiel et/ou digitaux. Chaque professionnel a le choix de son programme : faire découvrir son atelier, inviter d'autres artisans d'art, faire visiter un chantier, participer à un collectif, animer une conférence, proposer des événements en ligne (visite de l'atelier, démonstration, présentation de la collection...). Les centres de formation sont également invités à ouvrir leurs portes ou à se joindre aux artisans

d'art sur certaines manifestations. En tant qu'artisan d'art ou professionnel du patrimoine vivant, les candidatures sont ouvertes jusqu'à fin janvier sur le site journeesdesmetiersdart.fr. Rappel : les JEMA sont réservées aux entreprises du patrimoine vivant et aux entreprises métiers d'art dont l'activité apparaît dans la liste officielle des métiers d'art.

▷ **Pour plus d'informations :**
[sarah.poyeton@](mailto:sarah.poyeton@cma-auvergnerhonealpes.fr)
cma-auvergnerhonealpes.fr





LES ENTREPRISES ARTISANALES FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les changements environnementaux réclamés par les politiques concernent désormais toutes les entreprises artisanales.

Quel que soit leur secteur d'activité, les PME et TPE sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à intégrer la notion de croissance verte.

Une enquête menée par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes entre le 17 juin et le 24 juillet 2021 à laquelle ont répondu plus de 4 300 entreprises révèle que 70 % des artisans portent un intérêt certain à la transition écologique. 56 % déclarent s'être engagés dans des solutions et 62 % d'entre eux pensent mettre en œuvre des actions dans les trois prochaines années. L'enquête établit également les trois enjeux majeurs de la transition écologique pour l'artisanat :

- ▷ la réduction de la facture et de la consommation d'énergie qui concerne quasiment tous les secteurs d'activité,
- ▷ l'optimisation de la gestion des déchets notamment pour les entreprises du secteur du bâtiment,
- ▷ l'utilisation des circuits courts et de proximité pour les secteurs de l'alimentaire et de la fabrication,
- ▷ l'optimisation du poste matières premières pour le secteur du bâtiment.

DES ATTENTES IDENTIFIÉES

Face à ces enjeux, les chefs d'entreprise semblent aujourd'hui majoritairement prêts à s'engager dans des démarches environnementales vertueuses et à intégrer ces actions dans le modèle économique de leur entreprise.

Si 28 % des entrepreneurs espèrent ainsi réduire leur impact sur l'environnement, 37 % visent avant tout la réduction de leurs coûts et un gain de compétitivité. 12 % des artisans interrogés comptent sur leur engagement environnemental pour améliorer l'image de leur entreprise. Une attente cohérente puisque 50 % des artisans jugent en effet que la clientèle est de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux, notamment dans les secteurs de l'alimentation et de la fabrication. Mais si les artisans ont pour la plupart engagé des actions en faveur de l'environnement, 44 % des chefs d'entreprise avouent ne pas disposer du temps nécessaire pour réfléchir aux évolutions indispensables et encore moins pour les appliquer.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Pour convaincre les entreprises qu'intégrer la dimension environnementale peut leur permettre de réduire leurs coûts et donc d'améliorer leur compétitivité, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont élaboré, dans le cadre du Plan de relance initié par l'État, le diagnostic Performa « Transition écologique ». Ce diagnostic dresse un état des lieux de l'entreprise sur les questions de la transition écologique et permet de trouver des solutions sur les volets : énergie, matières premières, chauffage,



isolation, eau, mobilité... et d'identifier des aides financières. En partenariat avec l'ADEME, les conseillers experts de votre CMA proposent une offre d'accompagnement technique individuel adaptée aux besoins de l'entreprise. Ces dispositifs sont pris en charge financièrement par l'État, l'ADEME et les CMA.

- ▷ **Pour plus d'informations : contactez votre conseiller expert environnement de la CMA**



Soutenu par





TAXE D'APPRENTISSAGE : VERSEZ LE 13% À VOTRE CMA

Cette taxe se décompose désormais en deux parties : la première est réservée au financement de l'apprentissage, son montant est de 87 % et la seconde est destinée au financement des formations technologiques et professionnelles. Son montant représente 13 %.

L'UTILISATION DU « 87 % - APPRENTISSAGE »

Cette partie de la taxe est collectée par les URSSAF et reversée à une structure nationale, France compétences,

pour être strictement consacrée au financement de l'apprentissage. Elle peut toutefois faire l'objet de versements libératoires pour le développement de nouvelles offres de formations par apprentissage.

L'UTILISATION DU « 13 % - ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET SUPÉRIEUR »

Cette partie a vocation de permettre à l'entreprise de financer directement les établissements de formation technologique du second degré ou du supérieur (hors centres de formation d'apprentis) et les

organismes agissant dans le cadre du service public de l'orientation.

Ainsi, les Centres d'aide à la décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui agissent au quotidien en faveur de l'orientation des jeunes dans les métiers de l'artisanat sont habilités à recevoir les fonds issus du « 13 % ». Pour préparer la relève de vos métiers, contribuez en versant votre 13% à la CMA !

▷ **Plus d'informations :**
Service apprentissage et CAD



125

sites en
Auvergne-
Rhône-Alpes




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

**SALARIÉS, INDÉPENDANTS,
ET SI ON PARLAIT DE
VOTRE AVENIR
PROFESSIONNEL ?**

PRENEZ RENDEZ-VOUS

09 72 01 02 03*
www.mon-cep.org

**Et en plus,
C'est GRATUIT !**

* NUMÉRO UNIQUE NON SURTAXÉ





LE DIPLÔME D'ASSISTANT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE

S'appuyant sur votre vécu professionnel, le diplôme d'Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA) est une formation diplômante qui vous permet de renforcer vos compétences en gestion et pilotage d'entreprise. La qualification est bâtie autour de blocs de compétences complémentaires pour vous accompagner dans la gestion de l'entreprise au quotidien, en toute sérénité.



Retrouvez la présentation de l'ADEA par notre conseillère Laurence Guyot, en vidéo sur notre chaîne YouTube

POURQUOI PRÉPARER LE DIPLOME D'ADEA ?

- Savoir gérer une entreprise
- Élaborer une stratégie commerciale
- Devenir un expert de la communication
- Maîtriser les outils bureautiques

L'ADEA, C'EST POUR VOUS !

- Chefs d'entreprise, porteurs de projet, collaborateurs salariés et conjoints
- Titulaires d'un niveau 3 ou 2 ans d'expérience professionnelle

► **Contact : Service formation**
04 72 43 43 54 | formations.lyonrhone@cma-auvergnerrhonealpes.fr
cmaformations.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION



Chacun dispose d'un droit individuel et personnel à la formation.

Ce droit, qui s'exprime en euros, peut-être activé à partir du site internet : moncompteformation.gouv.fr ou de l'application Mon Compte Formation. La création d'un compte permet de prendre connaissance du budget disponible et des formations éligibles au CPF.

À chaque besoin sa formation

Sur site ou à distance, la CMA propose des formations spécialement conçues pour répondre aux attentes des chefs d'entreprise, de leur conjoint et de leurs salariés.

Nous vous accompagnons pour trouver le mode de financement le plus adapté à votre statut.

Contactez-nous !
LA CMA VOUS AIDE.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Formations

Catalogue 2022



LE DIPLOME DU BREVET DE MAÎTRISE

Le Brevet de Maîtrise vise l'excellence professionnelle avec une parfaite maîtrise du savoir-faire et l'acquisition de compétences pour diriger une entreprise artisanale. Véritable formation à la carte, le Brevet de Maîtrise s'organise autour de blocs de compétences généraux et professionnels. Dans le Rhône, quatre métiers sont proposés : Coiffure, Menuiserie, Fleuristerie et Boulangerie.

POURQUOI PRÉPARER LE BREVET DE MAÎTRISE ?

- Atteindre l'excellence dans son métier
- Détenir un BAC +2
- Prendre des responsabilités dans l'entreprise
- Devenir Maître Artisan
- Pouvoir enseigner
- Permettre l'accès à un diplôme de niveau supérieur

▷ **Contact : Service formation | 04 72 43 43 54**
formations.lyonrhone@cma-auvergnerhonealpes.fr
cmaformations.fr

LE BREVET DE MAÎTRISE, C'EST POUR VOUS !

- Chefs d'entreprise, collaborateurs salariés ou demandeurs d'emploi
- Titulaire d'un diplôme niveau 4 (BP, BAC PRO, BTM...) ou d'un CAP avec expérience

Retrouvez la présentation du Brevet de Maîtrise en image sur notre chaîne YouTube



ARTISANS, PENSEZ À VOUS FORMER !

Grâce au Conseil de la formation, financez votre formation pour gérer ou développer votre entreprise.

Réservé aux chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers et à leur conjoint (collaborateur ou associé).

Déposez en ligne votre demande de financement :
<http://cdf.crma-auvergnerhonealpes.fr>



ma ville mon shopping
Votre nouvelle façon de consommer local

VOTRE PLATEFORME PARTENAIRE

La crise sanitaire a été un accélérateur du déploiement des places de marchés. Loin d'être éphémère, cet outil est aujourd'hui devenu, pour nombreux d'artisans commerçants, un outil de développement commercial complémentaire à la boutique, à un site vitrine et aux réseaux sociaux, afin de toucher une clientèle plus large et adepte de l'achat en ligne. Le partenariat entre la CMA et la Plateforme www.mavillemonshopping.fr, portée par le groupe la Poste, a pour ambition de permettre aux collectivités de soutenir le commerce de proximité en apportant une solution simple pour les artisans commerçants. La solution offre la possibilité de créer une boutique en ligne pour vendre des produits, proposer aux clients de nouveaux modes d'acheminement tels que le click & collect ou la livraison de proximité.

La CMA accompagne les entreprises afin de prendre en main la solution et optimiser les ventes avec du conseil individuel, des formations, mais aussi un diagnostic global pour construire pas à pas la stratégie digitale.



MA VILLE MON SHOPPING, C'EST :

Une solution complète, clé en main, développée pour les artisans commerçants locaux et rapide à déployer pour les collectivités :

- Plateforme web et mobile, très facile à utiliser, paiement en ligne sécurisé
- Logistique intégrée : click & collect, livraison de proximité
- Pas de frais d'abonnement pour les artisans des collectivités partenaires
- Modèle collaboratif : des ambassadeurs locaux partagent leurs produits coups de coeur
- Équipe CMA dédiée à la formation des artisans
- Support client et artisans disponibles 5 jours sur 7



RELANCER VOTRE ACTIVITÉ AVEC PERFORMA NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de relance, France Relance, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes vous propose le programme d'accompagnement Performa Numérique : un outil gratuit, performant et adapté à votre activité pour vous aider à booster votre entreprise.

REALISEZ UN DIAGNOSTIC

Votre conseiller CMA établit avec vous, un diagnostic de la maturité numérique de votre activité. L'objectif ? Identifier vos besoins et définir un plan d'actions numériques adapté à vos projets.

BENEFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

Votre conseiller CMA est à vos côtés pour mettre en œuvre une solution numérique en fonction de vos projets et de vos usages : création d'une page Google My Business, d'un site vitrine ou e-commerce, être présent sur une marketplace, optimiser le référencement, mettre en place un système de réservation en ligne, lancer une campagne d'e-mailing, etc.

Vous souhaitez profiter de ce programme offert par votre CMA, contactez-nous !

▷ **Contact : Service Développement des Entreprises**
Tél. 04 72 43 43 00 | contact.lyonrhone@cma-uvergnerhonealpes.fr

RETOURS ARTISANS...

« Comme suggéré, j'ai demandé à mes clients d'émettre un avis sur mon site. J'ai aussi remis à jour mon profil sur LinkedIn. Je continue à poster régulièrement sur Facebook. Je commence à me faire connaître ici, et cela m'enchant ! » **Artisan paysagiste, bénéficiaire du programme Performa Numérique**

6 000 entreprises ont déjà bénéficié du diagnostic numérique
92% des artisans ayant suivi un diagnostic numérique le recommandent



FRIENDLY TIME !

Au cœur de Lyon, une mini-cantine [sic] répondant au vocable de Notorious Family prépare planches à emporter ou confectionne des grazing table* comme personne. Car Marie Lachal, aux manettes comme aux fourneaux, est unique ! Au point, que sa famille gagne à être connue.



Florence et Marie Lachal (à droite), « cuisinière-entrepreneur » de Notorious Family réinventent le métier de traiteur.

Parce que la « table » est une valeur qui se partage, certain(e)s ont décidé de pousser le concept encore plus loin : chez Notorious Family, Marie Lachal et sa complice, Florence, se plaisent à préparer planches à emporter pour l'apéro voire à conceptualiser des grazing table, à l'occasion de grands événements. Des planches mixtes ou 100 % veggie (pour trois à quatre personnes), « faites maison (!), avec des légumes locaux – provenant le plus souvent des Monts-du-Mont-Lyonnais – et de saison », assure Marie, tout est réuni pour que cette famille gagne en célébrité. Car, outre la bonne humeur des deux maîtresses de maison, mâtinée d'un esprit cocooning de bon aloi, découle de cette mini-cantine [sic], installée au cœur du septième arrondissement de Lyon, un esprit à la fois enjoué et passionné qui ne laisse personne indifférent. Pour preuve, les quelques places, et les deux tables qui agrémentent l'espace feutré de la Notorious Family sont souvent occupées : « Les gens s'assoient, naturellement. Chacun prend son temps, en nous regardant préparer nos planches ; où... prend du temps, en nous demandant, parfois, si nous

pouvons les servir. » Pas encore : pour l'heure, les préparations de Marie se consomment à l'extérieur. Cocktails, anniversaires, mariages, événements festifs, la « famille » se décline sous forme de planches, à foison. Pour preuve, le florilège des ingrédients qui les composent : charcuterie, fromage, tapenade, houmous, légumes croquants, fruits frais, fruits secs, crackers maison et autre caviar de légumes.

**COCKTAILS, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, ÉVÉNEMENTS
FESTIFS, LA "FAMILLE"
SE DÉCLINE SOUS FORME
DE PLANCHES, À FOISON.**

Un positionnement, loin des standards dits traditionnels de la restauration-traiteur qui fonctionne. Remis en selle, en cette période post-Covid, Marie entend se montrer optimiste : « L'été s'est très bien passé, nous avons notamment, enchaîné les mariages de mai à fin septembre.

La fin d'année s'annonce, en revanche, plus incertaine : il semble que les entreprises aient quelque peu freiné leurs dépenses sur un plan événementiel. En revanche, d'ores

et déjà, nous sommes quasiment "bookés" pour l'été 2022 ! » Une juste récompense pour Marie, mue par une énergie contagieuse. Qui se définit, elle-même, « de cuisinière-entrepreneur ». Une posture qu'elle a affinée au gré de sa formation initiale (l'Institut Vatel), de ses expériences professionnelles (trois ans à l'hôtel Meurice au sein du service événementiel, au côté de Yannick Alléno) et voyages à l'étranger (à Sydney ou en Grèce, au sein de la chaîne Sofitel, voire comme second de cuisine sur un yacht), sans oublier une forme d'atavisme familial : son père, œuvrant à l'origine, dans les eaux minérales, s'étant mis à importer à Lyon, des charcuteries rares, en guise d'hobby. Surfant sur la vague, Marie a fait d'un passe-temps paternel, son métier. La famille a du bon, qu'elle soit célèbre, ou non.

*Approche qui consiste à transformer tables et/ou buffets en véritable tableau artistique, à la fois unique et coloré, le plus souvent, à l'occasion de mariages.

▷ **Contact : Notorious Family**
67 rue Montesquieu - 69007 Lyon
Tél. 09 83 05 12 17
hello@notoriousfamily.fr
notoriousfamily.fr



FOIRE DE LYON 2022 : DERNIÈRE CHANCE !

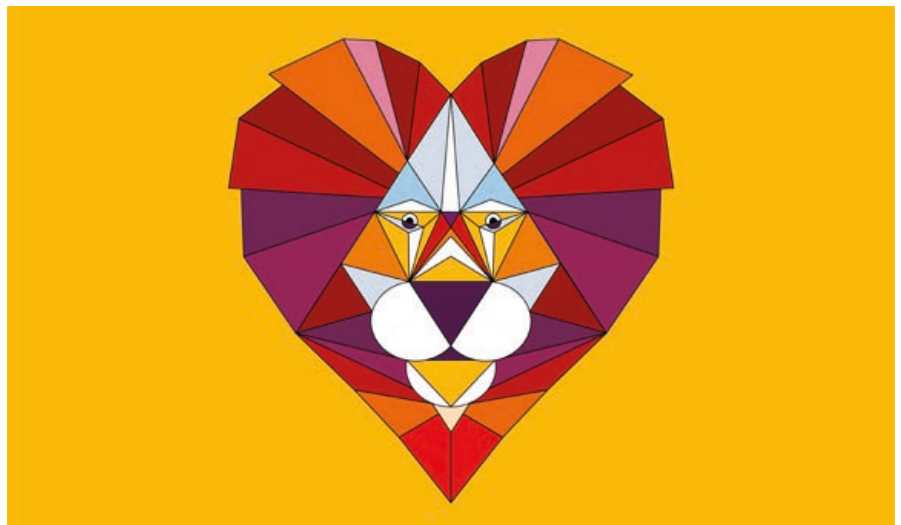
La CMA Auvergne-Rhône-Alpes sera au rendez-vous de cette édition retrouvaille de la Foire de Lyon qui se déroulera du 18 au 28 mars 2022, à Eurexpo. Quelques stands sont encore disponibles... Faites vite !

Le Village des Artisans accueillera sur près de 2 000 m² une cinquantaine d'exposants de tous secteurs d'activité.

La Foire de Lyon reste un rendez-vous commercial incontournable de la région, très attendu du public lyonnais notamment. Que vous souhaitiez remplir votre carnet de commandes, élargir votre clientèle ou vous faire connaître, la Foire de Lyon est un outil performant pour votre développement commercial.

POURQUOI EXPOSER SUR LE VILLAGE DES ARTISANS ?

Aménagé aux couleurs de l'Artisanat, le Village des Artisans est un gage de qualité pour le visiteur. Vous exposez dans un cadre convivial, vous rencontrez et échangez avec des professionnels passionnés tout en développant votre réseau. Le Village des Artisans c'est aussi un interlocuteur unique ; un accompagnement pour vous préparer au salon ; des prestations clé en main de qualité ; une équipe technique sur place ; la mise en valeur de votre entreprise dans le guide



de la Foire de Lyon et bien d'autres avantages à découvrir.

DES OFFRES ADAPTÉES À VOS BESOINS

Une offre à trois niveaux vous permet d'adapter votre temps d'exposition selon vos objectifs, vos besoins et vos moyens : onze jours pour une participation sur l'intégralité de la Foire ; ou seulement cinq ou six jours sur des stands à partir de 6 m².

COUP DE POUCE FINANCIER

Les exposants de la région Auvergne

Rhône-Alpes participants pour la première ou deuxième fois à la Foire bénéficieront d'une subvention permettant une prise en charge de 50 % du prix hors taxe de leur stand sur cinq ou six jours.

Vous souhaitez rejoindre le Village des Artisans sur la Foire de Lyon, contactez-nous !

▷ **Contact :**

Tél. 04 72 43 43 59

[foireetsalons.lyonrhone@](mailto:foireetsalons.lyonrhone@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

cma-auvergnerrhonealpes.fr

LA FOIRE EN CHIFFRES

- 106 ans
- Près de 900 exposants & 200 000 visiteurs
- 3 nocturnes : 18, 22 et 25 mars
- Événement le plus important en Auvergne-Rhône-Alpes
- 3^e Foire de France

LES EXPOSANTS EN CHIFFRES

- 84 % des entreprises exposantes réalisent des transactions
- 12 % des PME participantes font leur CA annuel grâce aux foires et salons
- 60 % des exposants ont moins de 10 salariés
- 29 % des entreprises exposantes

pensent que les foires et salons sont l'outil de développement commercial avec le meilleur ratio coût/efficacité, devant internet (25%), le rendez-vous commercial (22%), le marketing direct (13%), les événements spécifiques (7%) et la publicité dans les médias (4%).

Sources : UNIMEV



WORLDSKILLS : RENDEZ-VOUS AUX FINALES NATIONALES À LYON



Après plusieurs reports en raison de la crise sanitaire, les Finales Nationales WorldSkills se dérouleront du 13 au 15 janvier, à Eurexpo-Lyon. Jeunesse, partage, efforts, engagement, fair-play, excellence, ouverture d'esprit et respect des diversités culturelles, c'est par ces termes que pourrait être résumée la WorldSkills Competition.

DES ÉPREUVES EN SITUATION RÉELLE DE PRODUCTION

Durant trois jours, les compétiteurs devront réaliser des ouvrages qui concentrent les difficultés techniques de chaque métier, dans des conditions très

proches de la vie réelle des entreprises. Le respect des délais et des coûts, l'utilisation optimale du matériel et des matériaux, la sécurité, etc. sont autant de contraintes à respecter, conformément aux exigences du monde économique actuel. Les qualités qui feront la différence ? Précision, rapidité d'exécution, créativité, mais aussi gestion du stress occasionné par les visiteurs qui défilent en nombre.

UNE VITRINE DES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Maçonnerie, coiffure, métiers de bouche, tôlerie-carrosserie, chaudronnerie, maintenance, etc. Tous les secteurs de l'économie seront représentés. Pendant trois jours, ce sont des dizaines de milliers de visiteurs qui découvriront les métiers à travers la compétition, mais également grâce à des animations et à des espaces



d'information. Qu'ils hésitent encore sur leur future carrière ou qu'ils cherchent à se reconverter, les visiteurs trouveront des réponses à leurs questions et peut-être même plus : une vocation. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes sera présente pour co-animer l'espace des métiers des services et de l'alimentaire.

▷ [Plus d'infos sur worldskills-france.org](https://worldskills-france.org)



UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR L'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de la 4^e semaine nationale de l'apprentissage dans l'artisanat du 28 janvier au 4 février 2022, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes organise de nombreux événements dans toute la région.

Cette semaine multiplie les initiatives et les événements pour promouvoir la voie de l'apprentissage dans l'artisanat, sensibiliser les jeunes aux différents métiers et les orienter vers les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Au programme : des interventions auprès de collégiens et lycéens, des réunions d'information, des rendez-vous de coaching

individuels, des journées portes ouvertes en CFA et bien d'autres occasions de découvrir l'artisanat. L'apprentissage demeure un levier d'insertion incontestable : 41 % des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage. L'artisanat forme 33 % des apprentis en France, dont 100 000 jeunes chaque année dans les CFA du

réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'apprentissage dans l'artisanat est incontournable avec près de 23 000 apprentis formés.

▷ [Pour retrouver les actions de cette semaine consacrée à l'apprentissage, rendez-vous sur cma-lyonrhone.fr](https://cma-lyonrhone.fr)



Événements susceptibles d'être annulés ou reportés, au regard du contexte sanitaire

DÉC.



ÉVÉNEMENT

Noël aux Gratte-Ciel
Du 10 au 20 décembre
Avenue Henri Barbusse |
Villeurbanne

La CMA Lyon-Rhône et la ville de Villeurbanne organisent « le marché de Noël 100% artisanal aux Gratte-Ciel », sur l'avenue Henri Barbusse, piétonnisée pour l'occasion. 21 chalets seront présents et plus d'une trentaine de créateurs se relayeront. Vous pourrez retrouver des créatrices de bijoux et d'articles textiles, des décorations pour votre sapin, des objets fleuris, mais également de quoi satisfaire les gourmands. En effet, un producteur d'escargots sera présent, ainsi qu'un fabricant d'huile, mais aussi un chocolatier, du miel et des gâteaux. Une occasion unique

de faire vos emplettes de Noël et d'être sûr de soutenir des créateurs locaux maîtrisant un savoir-faire. Cette année, une version en ligne sera mise en place afin de pouvoir anticiper ses achats et demander des personnalisations de certains produits.

▷ cma-lyonrhone.fr

JANV.



ÉVÉNEMENT

La Nuit de l'Orientation
21 janvier 2022
Palais de la Bourse |
Lyon 2^e

La Nuit de l'Orientation est un moment privilégié pour permettre aux jeunes et leurs parents de s'informer sur l'orientation et les métiers. De nombreuses entreprises emblématiques de leurs secteurs d'activité

se mobilisent pour présenter leurs métiers porteurs, où les besoins en recrutement sont importants. La CMA Lyon-Rhône sera présente pour faire découvrir les métiers de l'Artisanat et les solutions de formations pour accéder à ces métiers d'avenir.

▷ nuitdelorientation-lyon.fr

FÉVR.

EUROBOIS

SALON

Eurobois
1^{er} au 4 février 2022
Eurexpo | Chassieu

Salon professionnel du bois, des techniques de transformation et d'agencement. À l'heure de la transition écologique, le bois s'impose comme une ressource d'avenir, biosourcé, renouvelable et bas carbone. Soutenue par les pouvoirs publics, boostée par les nouvelles réglementations,

la filière doit relever des défis pour gagner en compétitivité : modernisation et digitalisation de la transformation du bois, montée en compétences des acteurs, adaptation à une demande croissante et de plus en plus personnalisée. Eurobois propose une offre riche autour de 7 secteurs d'exposition : 1^{re} transformation, 2^e transformation, Agencement, Matériaux bois, Robotique, Outillage, Traitements et finitions.

▷ eurobois.net



SALON

Mondial des Métiers
Du 3 au 6 février 2022
Eurexpo | Chassieu

Le salon pour s'informer sur les métiers et construire son projet professionnel ! Rencontrer, s'informer, s'orienter, tels sont les trois grands piliers du Mondial des Métiers.

- 68 domaines professionnels et thématiques représentés
- 700 métiers, dont 100 métiers en démonstrations
- 400 exposants qui mobilisent plus de 4 000 professionnels pour répondre à vos questions
- Ouvert à tous, il s'adresse plus particulièrement aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux adultes qui se réorientent et aux familles.

Les métiers de l'artisanat seront bien sûr représentés ainsi que la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, qui sera présente pour guider le public vers ces métiers porteurs et passionnants.

▷ mondial-metiers.com

• NOUVEAU •

Confluence

Espace

Prenez possession de ce nouvel espace, en plein cœur du quartier de la Confluence.

Nous mettons à votre disposition un espace **moderne** et **totalment équipé** pour organiser vos Conférences, Réunions, Formations et Évènements clients.

Vous avez un projet événementiel ?

▷ Contactez **Aline BRESSON** : a.bresson@espace-confluence.fr ■ 04 72 43 43 08



74%

**des artisans et commerçants
pensent être mal protégés
en cas de problème de santé***

*Source : Étude Observatoire de la Prévoyance / OpinionWay.

ET VOUS ?

Pour le savoir, nos conseillers experts vous proposent un diagnostic gratuit personnalisé de votre couverture en santé et en prévoyance.

NOTRE CONTACT :

Rachel Bally – 06 84 50 27 87 – r.bally@alptis.fr – alptis.org

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



FINANCEMENT



Prévention - Assurance - Financement



DÉVELOPPEZ VOS VENTES EN LIGNE AVEC BPAURA !

+X

Que vous ayez un site de vente en ligne ou non, BPAURA met à votre disposition **des solutions d'encaissement à distance par SMS, email, messagerie instantanée et réseaux sociaux !**

**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Document non contractuel.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit – Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015- Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 – Crédit photo : Shutterstock – 